



Note sur les montées / descentes pour la saison 2024/25

Division 1 :

Le 1^{er} de la D1A et le 1^{er} de la D1B se rencontrent en fin de saison pour un match de classement entre le lundi 24 mars et le vendredi 28 mars (rencontre chez le « meilleur » premier). Le vainqueur est promu en R3. Le perdant joue les barrages R3/D1.

Les 7^e et 8^e de chaque D1 descendent en D2.

Division 2 :

Les 1^{er} et 2^e de chaque D2 sont promus en D1.

Les 7^e et 8^e de chaque D2 descendent en D3.

Division 3 :

Le 1^{er} de chaque D3 est promu en D2.

Les 7^e et 8^e de chaque D3 descendent en D4.

Division 4 :

Le 1^{er} de chaque D4 est promu en D3.

Les trois meilleurs 2^e de D4 sont promus en D3. Les deux autres 2^e de D4 sont les premiers repêchables en D3 (par exception à l'article 35.5 du règlement).

Article 35.5 : Une division incomplète est complétée, par ordre de priorité :

- Par repêchage d'une équipe reléguée, sélectionnée en fonction de ses résultats de la saison précédente (sauf si cette équipe avait terminé dernière de sa poule de championnat).
- Par promotion d'une équipe non promue sélectionnées en fonction de ses résultats de la saison précédente.

Division 5 (Interclubs masculins) :

L'organisation de la D5 de la saison prochaine est en cours de discussion (création de divisions, placement des équipes...).